

GRILLE DE TARIFICATION COTISATION SAISON 2026-2027

VALIDE DU 1 SEPTEMBRE 2026 AU 31 AOÛT 2027
L'appellation des catégories est assujettie à des changements

CATÉGORIES		+2,5%
MEMBRES COLLECTIFS	CLUBS	26-27
	Base - Nouveau club 100 membres et moins	220 \$
	Base – Club récréatif 50 membres et moins et club ACRO	439 \$
	Base - Club récréatif et club GR	732 \$
	Base - Club récréatif et circuit régional	1 604 \$
	Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT <i>moins de 2 500 membres</i>	2 841 \$
	Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT <i>2 500 à 4 999 membres</i>	5 812 \$
	Base - Club récréatif et compétitif CR-PROV-NAT <i>plus de 5000 membres</i>	5 812 \$
ADMINISTRATEURS, ENTRAÎNEURS, OFFICIELS ET MEMBRES NON-PRATIQUANTS		
MEMBRES INDIVIDUELS	Administrateur d'un club	Inclus
	Administrateur d'une ARG	Inclus
	Membre individuel non-pratiquant	0,00 \$
	Entraîneur – Compétitif PROV-NAT	128 \$
	Moniteur récréatif et Entraîneur circuit régional - DÉFI (14 ans +, avec certification)	85 \$
	Entraîneur ACRO et PARKOUR	83 \$
	Assistant-Moniteur (12 ans +, sans certification)	70 \$
	Officiel interrégional / PROV	55 \$
	Officiel régional	37 \$
	Officiel débutant / National et FIG	0 \$
	ATHLÈTES CIRCUIT NATIONAL	
	GAF (N9, N10, National Ouvert, Espoir, Jeunesse) - HP (Novice, Junior, Senior)	210 \$
	GAM (Nat. ouvert, Junior, Senior, Novice)	210 \$
	STR (N5, N6, N7, Novice, Junior, Senior)	210 \$
	GR (Pré-Novice, Novice, Junior, Senior, HP)	210 \$
	ACRO (N7, N8, N9, N10, Esoir, Pré-Jeunesse, Jeunesse, Junior, Senior)	86 \$
	ATHLÈTES CIRCUIT PROVINCIAL	
	DÉFI GAF (3, 4, 5, 6) - DÉFI STR (3, 4, 5, 6)	130 \$
	GAF (N Intro, N6, N7, N8)	174 \$
	GAM (N1, N2, N3, N4, Provincial 5)	174 \$
	STR (N1, N2, N3, N4)	174 \$
	GR (N2, N3, N4, N5, N6)	174 \$
	ACRO (N5, N6)	86 \$
	PK (PKFP, PKF, PKS)	85 \$
	ATHLÈTES CIRCUIT RÉGIONAL	
	GAF (R1, R2) — STR (R1, R2) — GR (R1A, R1B, R2, R3, R4, R Open)	59 \$
	GAF (R3, R4, R5) — STR (R3, R4, R5)	86 \$
	DÉFI GAF (1, 2) — GAM (1, 2) — STR (1, 2) — ACRO (1 et 2) — GR (A et B)	86 \$
	GR (N1)	86 \$
	ACRO (N2, N3, N4)	86 \$
	Ligue du'Elle	86 \$
	Maîtres (Masters)	86 \$
	PARTICIPANTS CIRCUIT RÉCRÉATIF	
	Gymnaste récréatif	36 \$
	Bébé actif (3 ans et moins) ^[1]	14 \$
	Gymnastique adaptée (personne à besoins particuliers) ^[2]	21 \$
	PARTICIPANTS INITIATION	
	1 jour (fête d'enfants, groupe préscolaire ou scolaire, etc.)	5 \$
	Camp d'été (24 juin au 31 août) et semaine de relâche	18 \$

^[1] Est considéré bébé actif un enfant né en 2023 ou après.

^[2] Est considéré comme une personne à besoins particuliers celui qui présente une altération des fonctions mentales, sensorielles, langagières ou physiques entravant ses capacités d'autonomie et d'adaptation dans un environnement ordinaire (définition tirée de la LJBEP, article 2).